

Languedoc Roussillon Littoral 2050

Retour sur un expérience de prospective participative sur le littoral Français

Régis MORVAN (DREAL Languedoc-Roussillon), Hélène Rey-Valette (Université Montpellier I), Olivia Delanoë (INEA), Nacima Baron-Yellès (Université Paris-Est-Marne la Vallée), Catherine Bernié-Boissard (Université Montpellier III), Cassandre Dewintre (Université Montpellier III), Claude Allet (X)

Résumé

Cet article rend compte d'une démarche de prospective participative co-animée par les services de l'Etat et un groupe de chercheurs à l'échelle du littoral de la Région Languedoc-Roussillon. Outre la présentation de la démarche et des résultats, il étudie la nature des interactions et des apprentissages que cette démarche a générés à partir des résultats d'une enquête menée *a posteriori* auprès des 141 participants (issus de 70 structures).

Mots clés : Littoral, prospective, changement climatique, participation, Languedoc-Roussillon, concertation, politique publique

INTRODUCTION

Plutôt qu'une posture passive ou seulement réactive, la prospective offre la possibilité d'avoir une attitude « *pré-active (se préparer à un changement anticipé) et pro-active (agir pour provoquer un changement souhaitable)* » (de Jouvenel, 1999) pour anticiper et accompagner le changement. Dans cet esprit, compte tenu de la vulnérabilité et des enjeux croissants des territoires littoraux, la DREAL Languedoc-Roussillon et la Préfecture de Région, dans le cadre d'un financement PUCA¹, ont mis en œuvre de 2010 à 2012 une démarche de prospective participative à l'échelle du littoral du Languedoc-Roussillon.

¹ PUCA : Plan Urbanisme Construction Architecture du Ministère en charge du développement durable qui subventionne des programmes de recherche-action, créateurs de passerelle entre le monde de la recherche et des institutions, entreprises.

Cet article a pour objet de rendre compte de cet exercice participatif en explicitant la démarche et ses résultats. Au-delà des scénarios produits, nous mettrons l'accent sur les interactions et les apprentissages que cette démarche a permis, identifiés à travers une enquête *a posteriori* auprès des participants.

Tout d'abord, le littoral fait assez peu en France l'objet d'une prospective à une échelle « méso », c'est-à-dire intermédiaire entre le niveau local et le niveau national. Un état des lieux de la recherche récente sur ce thème permet de citer cependant quelques points de repères. D'abord, la parution d'un rapport de la Datar en 2004, puis l'organisation d'un colloque national de 2005 « Prospective du Littoral, prospective pour le littoral » a constitué un premier moment fort. Il a permis de donner une visibilité au concept de Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC), nouveau paradigme dans l'élaboration des politiques publiques sur le littoral (Rey-Valette et Lafon, 2009). Au même moment, les experts mandatés par le Plan Bleu ont proposé une approche originale des enjeux à l'échelle du littoral méditerranéen (Benoit et Comeau, 2005), et au Royaume-Uni, une démarche intéressante était lancée sur la côte du Dorset (Huggins, 2006). Toutefois, les spécialistes s'accordent à considérer que les démarches en prospective littorale à l'échelle régionale ou suprarégionale sont peu nombreuses, et que le caractère transdisciplinaire de l'objet littoral (Lafon et Treyer, 2009) est un obstacle au renforcement de la communauté scientifique sur cet objet.

La démarche de prospective du littoral proposée en Languedoc-Roussillon trouve, dans ce panorama assez rare, tout son intérêt. Elle se positionne sur une façade maritime soumise à des enjeux très critiques : valeur environnementale très forte notamment en termes de biodiversité, vulnérabilité accrue au changement climatique, en particulier du fait du risque de submersion lié à la montée du

Principes de la loi Littoral du 3 janvier 1986

Face à la concentration croissante d'activités et au développement urbain des régions côtières, la loi littoral -relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral- établit quatre objectifs : 1- Préserver les espaces rares, sensibles et maintenir les équilibres écologiques; 2 - Gérer de façon économe la consommation d'espace due à l'urbanisation et aux aménagements touristiques; 3 - Ouvrir plus largement le rivage au public; 4 - Accueillir en priorité sur le littoral les activités dont le développement est lié à la mer.

niveau de la mer... La réflexion s'inscrit dans une enveloppe territoriale élargie à l'ensemble de la plaine littorale, c'est-à-dire au-delà des communes de front de mer et d'étang (communes concernées par l'application de la Loi Littoral). L'objectif est en effet de tenir compte des liens fonctionnels entre le littoral et la plaine, qui concentre les grandes infrastructures de transport et les grandes agglomérations de la région (Montpellier, Nîmes, Béziers, Narbonne, Perpignan) dont l'influence sur les décisions d'aménagement du littoral est déterminante. Au total le territoire étudié couvre le périmètre de 9 SCOT, 33 EPCI (communautés d'agglomération et communautés de communes) et 375 communes (dont 54 communes littorales).

La feuille de route confiée par l'acteur public pilote de la démarche prospective était de susciter les débats et de faciliter les échanges entre les acteurs locaux "grenelliens" (collectivités locales, socioprofessionnels, scientifiques, associations, Etat) de manière à co-construire des visions du littoral du Languedoc-Roussillon à l'horizon 2050. Au fil des ateliers, les participants ont affirmé le besoin de travailler non seulement sur ces visions du futur, mais sur les chemins permettant d'y parvenir. Cela a permis d'offrir une dimension opérationnelle à l'exercice de prospective. Cette interaction forte entre la vision prospective et l'action territoriale n'est pas nouvelle dans cette région. Le Languedoc-Roussillon possède une forte tradition de planification (Mission Racine, 1963) et les structures publiques sont toujours soucieuses, sur cette bande littorale, de promouvoir une vision stratégique de moyen-terme (c'est le cas de la mission Littoral à la Préfecture). L'exercice de prospective 2010 – 2012 a pu donc s'appuyer sur cette « culture régionale de l'anticipation », et recruter des participants issus de cercles professionnels très différents. L'équipe-projet chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre de la démarche est non seulement pluridisciplinaire mais a associé aussi des experts de statut et de culture différentes (universitaires, bureau d'études et agent de l'Etat). Le comité de pilotage a rassemblé des élus du littoral et des représentants des services de l'Etat, des collectivités, des professionnels et d'associations. Enfin l'organisation des ateliers a regroupé des « acteurs territoriaux » très diversifiés sociologiquement.

La première partie expose la structure générale de la démarche, la deuxième se concentre sur la méthode participative et la troisième partie présente les résultats du travail collectif accompli, en insistant sur les produits immatériels en termes d'apprentissages des participants.

1. LA CONSTRUCTION D'UNE DEMARCHE DE PROSPECTIVE LITTORALE

1.1. Elaboration et hiérarchisation d'une série de variables

Parmi les nombreuses méthodes existantes (l'approche DELPHI, l'étude des stratégies d'acteurs (MACTOR, Godet, 2004))... le choix de travail qui a été fait est celui de l'approche structurelle qui consiste, à partir des hypothèses identifiées pour les variables jugées déterminantes, à construire des

scénarios. Un scénario décrit une suite d'événements conduisant à un futur possible dont il fournit les caractéristiques. Selon les variables et les hypothèses retenues, on peut évidemment bâtir plusieurs scénarios, et donc présenter une série de futurs possibles. Le littoral étant un territoire d'interface complexe, une quarantaine de variables ont été identifiées et regroupées, pour la facilité technique, en trois thèmes fédérateurs : ressources et économie (N°1), aménagement (N°2), gouvernance et résilience du littoral (N°3). Le tableau 1 fournit la liste de ces variables et la logique de leur regroupement. La composante «Ressources et économie» a été subdivisée en trois sous-composantes : « Ressources et potentiels de valorisation », « Piliers de la structure productive du littoral », et « Capacité d'adaptation et d'innovation des structures productives ». Une fiche de synthèse a été rédigée pour chaque variable selon un même format (définition de la variable, rétrospective sur les 20 à 40 dernières années), prospective (comment et par l'action de qui la variable est-elle susceptible d'évoluer) et définition de trois hypothèses d'avenir). Ce travail d'analyse des variables et d'identification des hypothèses a été réalisé par le groupe projet.

Tableau 1 : Liste des variables retenues

Ressources et économie			Aménagement (C4)	Gouvernance (C5)
Ressources et potentiels de valorisation (C1)	Grands piliers de la structure productive (C2)	Capacité d'adaptation et d'innovation (C3)		
Ressources en espace Concurrence foncière Biodiversité et paysage Ressources énergétiques Ressources en eau Emploi, revenus, conditions de vie Ressources financières	Construction et BTP Tourisme Agriculture Ports et activités portuaires Pêche Cultures marines Industrie	Recherche Innovation Capital Humain, formation Consommation durable Services tertiarisation de l'économie	Dynamisme démographique Métropolisation Transport des personnes Mobilités locales Transports des marchandises Mise en œuvre de la loi Littoral Solidarité des territoires Urbanité et modes de vie Périurbanisation Nouvelles formes urbaines Influence externes sur l'aménagement	Acteurs publics, échelles de gouvernance Outils règlementaires, Outils financiers Transversalité, gestion intégrée Acteurs privés, poids de la société civile Portage de projets communs Evaluation et amélioration continue Citoyenneté et dynamique associative Accès et gestion de l'information Assurance Vulnérabilité et capacité d'adaptation

12. Construction des micro et des macro-scénarios

Chacun des trois thèmes a donné lieu à un atelier de travail collectif (respectivement en mars 2011, Juin 2011, Octobre 2011 et Février 2012) qui s'est déroulé sur une journée complète, en faisant alterner des séances plénières et des groupes de travail². Selon les ateliers, les participants ont été

² A chaque atelier, les participants ont été répartis dans trois salles et dans chaque salle en plusieurs tables de travail. Chaque table a réuni 7 personnes en moyenne représentant les différents collèges (Etat, collectivités locales, recherche, associations et bureaux d'études, socioprofessionnels).

invités à analyser et valider les documents préparés, construire des hypothèses ou des scénarios, proposer des actions. Après chaque atelier, un livret de restitution a été préparé par l'équipe projet et soumis à la lecture des participants et à la validation du comité de pilotage³. Au final 18 micro-scénarios ont été co-construits.

La combinaison de ces micro-scénarios a ensuite permis d'établir lors du dernier atelier cinq macro-scénarios de synthèse qui constituent donc le résultat final de la démarche. Compte tenu de l'importance des informations contenues dans les micro-scénarios, il était difficile de demander aux participants, dont la plupart n'avaient pas participé aux ateliers précédents, de s'approprier le contenu de ces micro-scénarios. De façon à faciliter le caractère participatif, un effort particulier de préparation a donc été fourni à ce niveau. L'équipe projet a en effet établi des cartes de synthèse⁴ pour chacun des 18 micro-scénario (cf. exemple en annexe). Les participants devaient construire les macro-scénarios en assemblant cinq de ces cartes (une par composante). En outre la restitution d'une démarche menée en parallèle par le groupe projet en collaboration avec une classe de 1^{er}ES du lycée Joffre a permis d'enrichir les débats en apportant la vision que des jeunes avaient quant au futur du littoral⁵. Cet apport original a été très apprécié des participants. Enfin à l'issue d'une synthèse des grands types de scénarios produits, il a été demandé à chaque sous-groupe d'identifier les mesures prioritaires pour s'orienter vers les scénarios qu'ils jugeaient les plus favorables ou au contraire pour contrer les évolutions jugées indésirables.

2. LE CARACTERE PARTENARIAL ET PARTICIPATIF DE LA DEMARCHE

Deux grandes visions de la prospective territoriale s'opposent. Tandis qu'à l'échelle locale le caractère participatif des prospectives territoriales est fréquent, à des échelles régionales, la prospective est plutôt menée par des cabinets d'étude et quelquefois accompagnée d'une phase ponctuelle de consultation. Rares sont les exercices où le caractère participatif est générique, au sens où il structure l'ensemble de la démarche, ainsi que nous avons tenté de le faire dans le cas du Littoral du Languedoc-Roussillon.

21. Illustration du caractère partenarial : les interactions avec le comité de pilotage

En premier lieu, on peut noter que les porteurs de la démarche ont souhaité, dans le cadre de la collaboration avec le PUCA, s'ouvrir à des chercheurs et experts de façon à s'assurer d'un appui méthodologique et d'une pluralité de points de vue dans l'organisation. Toujours dans un souci d'ouverture, un comité de pilotage volontairement diversifié a été mis en place. Constitué d'une quinzaine de personnes (chercheurs, socioprofessionnels, élus, associations, Etat), il s'est réuni 5 fois en 18 mois : il a été en effet systématiquement mobilisé avant et après chaque atelier collectif.

³ Ces quatre livrets sont accessibles à l'adresse suivante :

⁴ Ces cartes étaient de format ½ A5, plastifiées et dotées d'un scratch au verso de façon à pouvoir être disposées sur un présentoir de bois préparé pour faciliter l'assemblage des micro-scénarios. En couleur selon les composantes et sous composantes elles étaient composées d'un texte de synthèse reprenant les orientations clés du micro scénario et d'une image emblématique illustrative de la tendance du micro scénario.

⁵ Monsieur Vincent Lahondère et ses élèves ont choisi de travailler à l'échelle de l'étang de Thau et ont effectué une visite préalable pour sensibiliser les élèves aux problématiques du littoral. Ils ont été très bien accueillis et informés par la Ville de Sète et plus particulièrement le Syndicat Mixte du Bassin de Thau et le Comité Régional des Pêches.

L'objectif était de discuter et d'amender les propositions du groupe projet concernant les objectifs et les modalités de travail des ateliers. Les discussions ont porté sur les questions méthodologiques, les formes d'animation collective, l'identification des personnalités externes à inviter pour les tables rondes. Les débats ont été riches et fructueux.






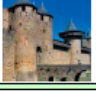









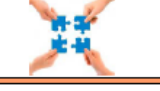

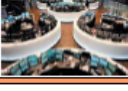
Une grande partie de membres du comité ont assisté à tous les ateliers et pour l'un des membres, spécialiste de prospective, l'implication a été telle qu'il a rejoint le groupe projet à partir du quatrième atelier. Ainsi aucune option d'organisation n'a été prise sans avoir été préalablement discutée et tous les documents ont été relus et validés par les membres du comité. Outre ces réunions plénières, des interactions bilatérales ont souvent eu lieu avec les représentants de la DREAL et de la Préfecture qui étaient porteurs de la démarche. L'intensité des interactions au sein du comité de pilotage accrédite la qualification de démarche partenariale. Néanmoins à ce niveau il convient de noter la faible participation des représentants de la Région Languedoc-Roussillon. Celle-ci a été représentée à travers la participation durant la première année d'une chargée de mission de la Région au groupe projet.

Témoignage du caractère positif des interactions, plusieurs des membres du comité de pilotage ont souhaité continuer à participer à la dynamique et émis le souhait de s'investir dans les projets plus opérationnels faisant suite à cette démarche.

22. Exemple du caractère participatif : la co-construction des macro-scénarios par les participants

Afin de stimuler la co-construction, l'équipe-projet a choisi de confier l'élaboration des macro-scénarios de synthèse concernant le littoral en 2050 aux participants. Un jeu de 18 cartes a été élaboré en ce sens synthétisant les 18 microscénarios, regroupés en cinq grandes composantes (cf matrice ci-après)

Figure 2 : Jeu de cartes pour la construction des macro-scénarios

C1 Ressources et potentiels de valorisation	Ressources sous tensions 	Exploitation technique 	Préservation et valorisation 			
C2 Structure productive	Dégradation du modèle résidentiel 	Economie compétitive 	Economie patrimoniale et de services 			
C3 Adaptation et innovation	Systèmes sans innovation 	Innovation techno-centrée 	Innovation sociétale 			
C4 Aménagement	Post-Grenelle 	Sophie 	Dubaï 	Occitanies 	Tendanciel pessimiste 	Albanie 
C5 Gouvernance	Intégration des politiques 	Complexité de la gouvernance 	Gouvernance de marché 			

Groupe de travail :

Intitulé(s) scénario :

Table (sous-groupe) :

Il était demandé aux participants de débattre afin de déterminer collectivement le ou les macroscénarios qui leur semblaient cohérents. Il s'agissait concrètement de choisir une carte de chaque couleur, soit cinq cartes représentant les cinq composantes (ressources, structure productive, adaptation et innovation, aménagement et gouvernance) mentionnées dans la matrice. Les participants ont ainsi co-construits 36 macroscénarios, souvent très proches, que l'équipe-projet a regroupé en une typologie de 5 macroscénarios (anticipation sociétale, déclin, eldorado technologique, croissance verte et relance par l'innovation). Enfin, l'équipe-projet a demandé aux participants de proposer les actions déterminantes, idoines pour la mise en œuvre de ces visions partagées. Ainsi, trois axes d'actions innovantes ont émergé des débats (amélioration/création de nouvelles structures de gouvernance et de territoires d'expérimentation, renforcement des actions d'éducation et de formation, promotion de l'innovation).

23. Profils des participants

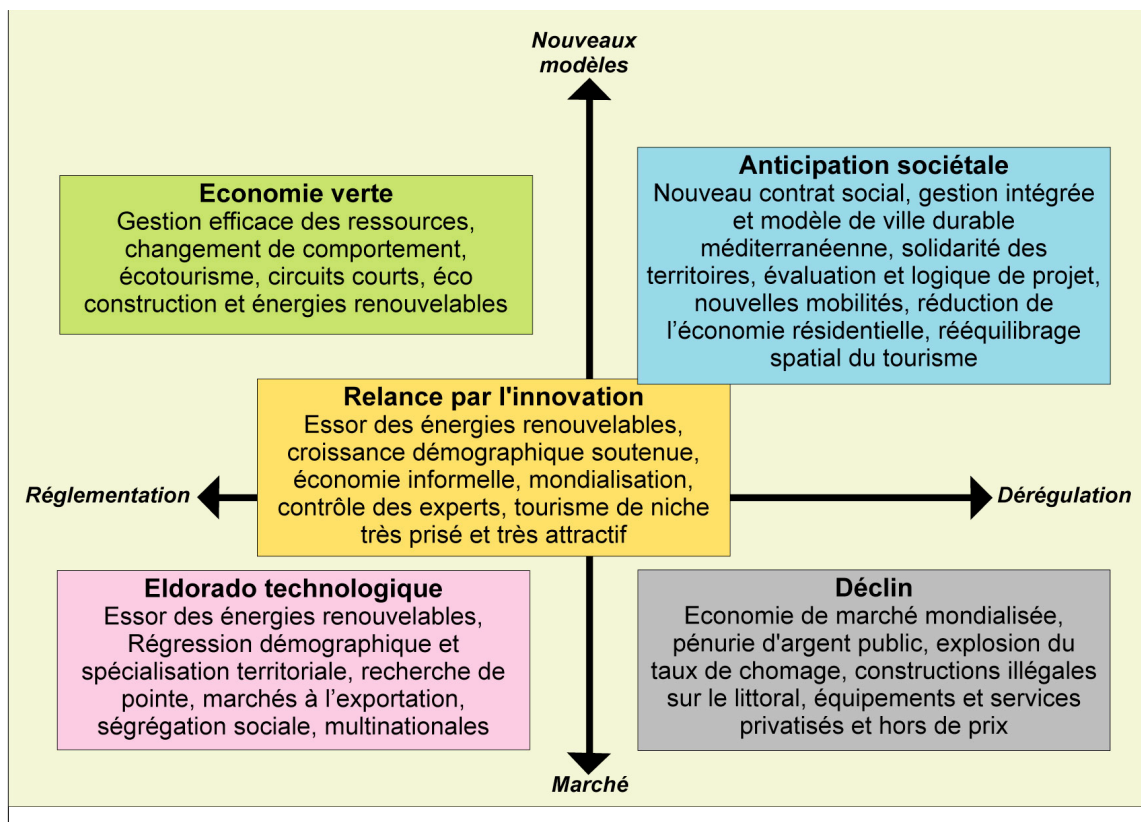
Au total les quatre ateliers de travail collectif ont réuni 213 participants (tableau 3), soit 141 personnes si on tient compte des doubles comptes (personnes ayant participé à plusieurs ateliers). La distribution des participants selon leur statut témoigne d'une représentation équilibrée des services de l'Etat, des collectivités locales et des organismes de recherche, chacun de ces collègues représentant environ 25% des participants (sans double compte). La représentation des associations, bureaux d'études et socioprofessionnels est par contre un peu plus faible (12 à 15%). Ces types d'acteurs, pourtant largement invités, sont en effet plus difficiles à mobiliser. Si on ôte les double compte, 70 structures ont participé aux ateliers, avec en première ligne les organismes de recherche, les collectivités locales et les services de l'Etat, puis dans un deuxième groupe un peu moins fourni les associations et bureaux d'études.

3. RESULTATS DE LA DEMARCHE PROSPECTIVE

31. Cinq scénarios clés pour l'avenir du littoral Languedoc-Roussillon

L'ampleur des matériaux de travail (Entrées thématiques, hypothèses, variables) et la répétition d'ateliers rassemblant un public très fourni a permis une production véritablement très riche. Au total, 18 microscénarios ont été produits qui, après regroupement, ont été finalement rapportés à cinq macro-scénarios, dont la rédaction a ensuite été réalisée par l'équipe projet : le déclin, la relance par l'innovation, l'eldorado technologique, la croissance verte et l'anticipation sociétale.

Figure 3 : Présentation des scénarios co-construits



Pour la déclinaison opérationnelle de ces macro-scénarios, les mesures et actions proposées par les participants se sont avérées relever de trois catégories : une entrée politique (la mise en place d'instances appropriées de gouvernance et la promotion de la logique de projet), une entrée sociale (la sensibilisation et la formation en vue de changer les pratiques) et une entrée technologique (le soutien et la promotion de l'innovation).

32. Les apprentissages et les effets pour les participants

Afin d'évaluer l'apport pour les participants, une enquête en ligne a été proposée à la fin de l'ensemble des ateliers⁶ (38 réponses obtenues, soit un taux de réponse globale de 27%) et des entretiens plus qualitatifs avec six personnes ont été réalisés pour discuter des résultats obtenus.

Le retour d'expérience des participants souligne une appréciation globalement très positive, les quelques limites évoquées tenant surtout aux contraintes de temps et aux difficultés de convergence des points de vue à l'échelle des tables de travail. La quasi-totalité des participants ont eu le sentiment d'avoir pu exprimer leur point de vue, que les questions importantes ont pu être abordées et que le panel des participants à chaque table était équilibré. L'intérêt des participants s'est porté de façon relativement équilibrée sur le caractère participatif (26%), prospectif (22%), intersectoriel (19%) de la démarche et dans une moindre mesure sur la définition et le thème du littoral (15% et 14%). On observe que les livrets distribués ont été majoritairement lus de façon attentive (75%) et perçus positivement (très intéressants (33%), intéressants (25%) et agréables à lire (22%)). Enfin 72% des participants ont apprécié les efforts effectués pour assurer la traçabilité des produits finaux par rapport aux apports collectifs des ateliers.

Concernant les acquis et apprentissages pour les participants, on peut noter en premier lieu que 76% ont eu le sentiment d'avoir rencontré des personnes nouvelles. Ils sont plus de la moitié (54%) à déclarer que la participation à cette démarche leur a apporté un regard différent dans le cadre de leur travail. C'est en particulier l'exercice de projection dans le temps et la pluralité des points de vue qui ont suscité le plus d'intérêt. Parmi les principaux apports de cette démarche, les participants soulignent (tableau 5) qu'ils ont le sentiment d'avoir appris des choses, qu'ils ont élargi leur cercle de contacts professionnels et qu'ils pensent reproduire cette démarche dans le cadre de leur travail. Plusieurs participants ont évoqué l'envie de se former à la démarche prospective. Il est notable d'observer que 94% des enquêtés ont discuté de cet exercice de prospective avec leur collègue de travail et qu'ils ont majoritairement (91%) l'intention d'utiliser concrètement les connaissances produites dans le cadre de leur travail (23% par rapport à l'aspect prospectif, 21% par rapport à l'aspect participatif et 47% par rapport aux deux dimensions).

A propos des suites à mettre en place (qui était une question ouverte non obligatoire), de multiples propositions ont été formulées (26 réponses sur 38). Sept des participants se sont déclarés intéressés pour contribuer et suivre la mise en place des mesures préconisées tandis que deux proposent plutôt d'aider à détailler les scénarios ou d'approfondir les aspects sensibles. Les autres propositions portent sur la nécessité de faire une action spécifique de rendu aux élus, de maintenir un réseau de prospective à l'échelle régionale, d'être accompagné dans des démarches similaires à d'autres échelles ou transposées à d'autres thèmes. Dans tous les cas, ces propositions, et ces engagements pour certains, témoignent de l'intérêt qu'a suscité la démarche auprès des participants. Dans les remarques libres, quelques participants (5 personnes) soulignent qu'il faut un changement de

⁶ Un mail d'information donnant l'adresse du site a été envoyé à tous les participants. Le questionnaire a été mis en ligne du 04/06/12 au 29/06/12. Des relances téléphoniques ont été réalisées la première semaine de mise en ligne auprès de tous les participants. Le questionnaire, volontairement très court était structuré en quatre parties : avis sur l'organisation des ateliers, avis sur les documents produits, impacts et effets sur les pratiques de travail, suite à mettre en place. Il était demandé en outre, le statut et le nom (non obligatoire) de la personne, les ateliers auxquels elle avait participé et les noms des personnes auxquelles il lui semblait utile que l'on envoie les documents produits. Enfin une rubrique « remarques libres », très peu utilisée, terminait le questionnaire.

mentalité et la mise en œuvre effective de la GIZC... Ils souhaitent que ce travail soit utilisé pour définir une politique d'aménagement durable et soulignent le besoin de concrétiser la démarche auprès des acteurs territoriaux.

Le repas de travail avec six des participants ayant répondu à l'enquête a largement confirmé les résultats de l'enquête et mis l'accent sur l'ambition de la démarche par rapport aux contraintes de temps (à la fois pour l'organisation des ateliers dans la durée et pour le déroulement de ces ateliers sur une journée). Il a permis de préciser quelques points à partir du ressenti de ces personnes. Ainsi il est apparu des oppositions dans certains sous groupes entre les tenants d'une approche exploratoire et ceux recherchant plutôt des avis éclairés pour leur propre problématique. Il a confirmé la nécessité d'une diffusion large des résultats et de restitutions spécifiques en fonction des types d'acteurs et en particulier auprès des élus. Des orientations pour la mise en œuvre des mesures ont aussi été identifiées à propos du tourisme de plein air. Ce secteur dont l'importance économique pour le littoral est stratégique, est en effet confronté à de nouvelles contraintes d'aménagement du fait des risques de submersion marine liés à la montée du niveau de la mer. Un atelier de prospective ciblé sur cette question est donc envisagé afin de dresser des pistes pour établir une stratégie d'aménagement adaptée.

Conclusion

Ce retour réflexif sur la démarche de prospective participative relative au littoral du Languedoc-Roussillon à l'horizon 2050, témoigne de son intérêt tant du point de vue des résultats collectifs et des connaissances produites que des acquis perçus individuellement par les participants. Elle témoigne ainsi positivement de la faisabilité d'un exercice participatif de prospective territoriale à l'échelle régionale. Cet exercice va sans doute stimuler d'autres exercices de ce type, il inspire déjà d'autres politiques d'aménagement (contribution à l'élaboration des futurs schémas régionaux Climat-Air-Energie et de Cohérence Ecologique...), il bénéficie d'un écho à travers la démarche prospective nationale « eaux et milieux aquatiques » Aqua 2030 à travers la production d'un zoom Languedoc-Roussillon. Au delà de l'intérêt de la démarche en elle-même et des rencontres et échanges qu'elle a permis, son apport majeur réside dans ses propositions d'actions. En effet, au fil des séminaires le besoin de stratégie, qui n'était pas inscrit initialement dans la démarche, s'est affirmé. La vision commune de futurs souhaitables ou non souhaitables a mobilisé les imaginaires des participants. Les propositions d'actions publiques et privées formulées sont en grande partie innovantes. Ainsi, on peut noter, ce qui est peut courant à cette échelle régionale, que cette initiative de prospective va être prolongée par une action pilotée par le SGAR, le Sous-préfet Littoral et la DREAL Languedoc-Roussillon et financée par la DATAR pour opérationnaliser une partie des mesures identifiées dans le cadre du PO FEDER et du CPER 2014-2020. Enfin au sein du groupe projet, les interactions et les apprentissages ont aussi été très féconds. Ils ont notamment permis, en continuité des discussions menées dans le cadre de l'atelier sur la gouvernance et la gestion des risques (atelier 3), d'obtenir le financement d'un projet de recherche-action dans le cadre du programme LITEAU (géré par le MEDDTL) sur la questions des solidarités territoriales et des stratégies à mettre en place pour faciliter la résilience du littoral à la submersion marine. Ce projet sera l'occasion de revenir sur les questions d'aménagement du littoral discutées dans le cadre de la prospective à l'échelle de deux sites pilotes locaux.

Bibliographie

BENOIT Gilbert, COMEAU Anne, 2005. Méditerranée, les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement. Edition de l'aube.

DATAR, 2004. Construire ensemble un développement équilibré du littoral. Paris. La documentation Française.

DE JOUVENEL Hugues, 1999. La démarche prospective. Un bref guide méthodologique. Revue Futurable n° 247 novembre 1999, p. 47-68.

LAFON Xavier, TREYER Sébastien, 2009. Agir ensemble pour le littoral. Mobilisations scientifiques pour le renouvellement des politiques publiques. Paris. La Documentation française, Coll. L'environnement en débat.

REY-VALETTE Hélène, LAFON Xavier, 2009. La Gestion intégrée des zones côtières : construction nécessaire de nouveaux référentiels pour la gestion du littoral ? In Agir ensemble pour le littoral. Mobilisations scientifiques pour le renouvellement des politiques publiques. Lafon X. et Treyer S. Eds. Sci. Paris. La Documentation française, Coll. L'environnement en débat, p. 21-32.